

Socle européen des Droits sociaux : virage social ou promesses éphémères ?

Le sommet européen de Göteborg a adopté, le 17 novembre, le socle européen des droits sociaux. Ce dernier contient 20 principes et droits, parmi lesquels les droits "à un salaire équitable", "à un niveau élevé de protection de la santé et de la sécurité au travail", ou encore "à des emplois sûrs et adaptables".

Pour la Confédération européenne des syndicats (CES) et l'UNSA qui en est membre, il est grand temps de restaurer le modèle social européen mis à mal durant une décennie d'austérité et de refonder une économie sociale de marché dans laquelle les droits sociaux ne soient pas évincés par la prépondérance des libertés économiques.

La CES attend maintenant que soient traduits en lois et en politiques spécifiques les principes et droits de ce socle social.

Hommage national de la CGT à Louis Viannet

Luc Bérille, secrétaire général, a représenté l'UNSA lors de la cérémonie d'hommage à Louis Viannet (décédé la semaine dernière, il fut le secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999) organisée par la confédération, le 13 novembre.

Apprentissage : la concertation est en cours

L'UNSA a participé à la 2^{ème} réunion plénière, dans les locaux de France Stratégie, le 15 novembre. Une présentation d'un premier diagnostic sur l'apprentissage a été fait concernant l'état des lieux, le parcours de l'apprenti, les entreprises et l'apprentissage, la gouvernance et le financement, ainsi que l'offre de formation et la certification.

Lors de cette réunion, l'UNSA a demandé notamment des indicateurs plus précis sur les circuits de financements et un point plus qualitatif sur les raisons du déficit de maîtres d'apprentissage pour les groupes de travail à venir.

L'UNSA a participé aussi aux 2 groupes de travail qui ont démarré le 16 novembre.

D'autre part, le document d'orientation qui concerne la réforme de la formation professionnelle, communiqué le 15 novembre aux partenaires sociaux en vue d'une négociation pour un ANI (Accord national interprofessionnel), comporte également des sujets de négociation sur l'alternance, notamment sur le financement, la qualité de la formation, des points qui sont abordés dans la concertation apprentissage à laquelle participe l'UNSA.

L'émiettement des échanges peut présenter certains écueils et rendre à terme extrêmement complexe la lisibilité du tableau de synthèse global des travaux engagés. Il serait toutefois pertinent et efficace que ces 2 réformes menées en parallèle soient cohérentes et s'inscrivent en complémentarité avec les retours des différents groupes de travail, que ce soit sur la concertation apprentissage ou sur la formation professionnelle.

L'UNSA Fonction Publique met en ligne un calculateur GIPA 2017

Le texte mettant en œuvre la Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) obtenue pendant le rendez-vous salarial vient d'être publié.

Il concerne les agents qui n'ont pas vu pendant 4 ans leur pouvoir d'achat augmenter entre 2012 et 2016 par rapport à l'inflation.

L'UNSA Fonction Publique met en ligne un calculateur pour aider les agents à calculer leur GIPA, s'ils peuvent bénéficier de ce dispositif qui ne remplace pas une hausse de la valeur du point d'indice.

<http://www.unsa-fp.org/?Le-decret-pour-la-GIPA-2017-enfin-publie>

Jour de carence pour les agents publics : injuste et démagogique

Alors que la loi de finances 2018 prévoit l'instauration d'un jour de carence dans la Fonction publique à partir du 1^{er} janvier, l'analyse de l'UNSA Fonction Publique sur la démagogie et l'injustice de cette mesure vient d'être confirmée par la publication du rapport annuel sur l'état de la Fonction publique et par une étude de l'INSEE.

En 2012, alors que le jour de carence vient d'être instauré sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la proportion de salariés absents au moins un jour au cours d'une semaine pour raisons de santé, dans les différents versants de la Fonction publique est de 3,8 % (3,7% en 2011) et de 3,6% pour les salariés du privé (3,8% en 2011). En 2014, le jour de carence est supprimé, cette même proportion évolue ainsi : 3,9% dans la Fonction publique et 3,8% dans le privé. En 2015, ces chiffres sont inversés.

De plus, 2/3 des salariés français sont couverts par leur convention collective ou par leur mutuelle. L'étude de l'INSEE publiée vendredi 10 novembre confirme cette analyse.

Pour l'UNSA Fonction Publique, une mesure moderne aurait consisté à une réflexion sur l'opportunité de couvrir réellement pour tous ces trois jours de carence. Une réflexion doit être engagée autour de la protection sociale des agents publics.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Mesure-de-l-impact-du-retablissement-du-jour-de-carence-effets-contre-intuitifs>

Le développement, priorité de l'UR UNSA Centre-Val de Loire

Durant deux jours, les 6 UD de la région UNSA Centre-Val de Loire et l'équipe de l'Union régionale UNSA ont organisé un séminaire intégralement dédié au développement de l'UNSA dans les entreprises de la région.

Cette session de travail a étudié les outils et les stratégies à mettre en œuvre pour multiplier les listes UNSA dans les mois et les années à venir.

Un travail spécifique s'est opéré sur la mise en place du CSE (Comité social économique) dans toutes les entreprises avant le 31 décembre 2019.

L'UNSA Centre-Val de Loire entend se saisir de cette opportunité pour faire connaître l'UNSA à un maximum de salariés et les inciter à déposer des listes pour chaque scrutin à venir.

Enfin, un long moment a été consacré aux élections dans la Fonction publique. Les militantes et les militants se sont exprimés sur leurs attentes et leurs envies d'agir afin de faire encore progresser l'UNSA dans ce secteur.

Pascal Priou, secrétaire national de l'UNSA en charge du développement, a conclu ce séminaire en rappelant l'importance de faire un maximum de listes UNSA dans tous les scrutins publics comme privés, car plus de listes UNSA signifie plus de voix UNSA.

Congrès extraordinaire de l'Union départementale des Yvelines

L'UD des Yvelines a tenu un congrès extraordinaire, le vendredi 17 novembre, en présence du secrétaire régional d'Île-de-France. Après l'intervention de Luc Bérille pour un tour d'horizon de l'actualité sociale et un point d'étape sur le développement de l'UNSA, les participants ont adopté à l'unanimité les nouveaux statuts et le règlement intérieur.

Une nouvelle équipe a également été élue à l'unanimité, avec, à sa tête, un nouveau secrétaire général, Farid Hadj-Chaib (UNSA Transport), entouré de Benjamin Maguily et Noufissa Ghrib (UNSA FASMI). Une trésorière adjointe devrait les rejoindre bientôt. Cette équipe a décidé de placer sa feuille de route sous le sceau du développement de l'UNSA.